



**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

DOSSIER DE PRESSE

lundi 16 janvier 2012

EXPOSITION ITINÉRANTE Les « OPEX »



Contact :
Centre de presse,
Délégation à l'information et à la communication de Défense
Tél : 01.44.42.54.02
Fax : 01.44.42.41.22



Sommaire

LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES.....	2
L'OPÉRATION HARMATTAN.....	4
L'OPÉRATION LICORNE.....	7
L'OPÉRATION PAMIR.....	9
L'OPÉRATION DAMAN.....	12
ANNEXES : recensement des opérations extérieures après la Guerre d'Algérie	14

Les opérations extérieures

DECEMBRE 2011



Depuis plusieurs années, l'engagement des forces armées françaises a changé de nature. Avec près de 8 000 militaires engagés dans une vingtaine d'opérations extérieures, la France est aujourd'hui l'un des pays les plus impliqués dans les opérations internationales de gestion de crise. Ainsi, plus de 80% des effectifs français sont déployés en opération dans un cadre multilatéral ou en soutien à une opération multinationale.

Ce niveau d'engagement important résulte de plusieurs facteurs, aux premiers rangs desquels nous retrouvons les responsabilités de la France dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), les responsabilités au sein de l'Alliance atlantique et l'engagement fort en faveur de l'Europe de la défense.

La multiplication des foyers d'instabilité accroît la sollicitation de la communauté internationale pour gérer ces crises sécuritaires et souvent humanitaires.

Engagements avec l'Organisation des Nations unies

Avec plus de 1 400 militaires engagés, principalement au sein de la FINUL au Liban, la France est le 2^e contributeur en Europe après l'Italie. En République de Côte d'Ivoire, la force Licorne a pour principale mission de soutenir la force de l'ONU (ONUCI) pour veiller à la mise en œuvre de l'accord de paix.



Engagements avec l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord

La France a pris part à la plupart des opérations menées par l'OTAN au cours des quinze dernières années : au Kosovo avec le maintien d'un contingent dans la zone nord du pays, en Afghanistan avec sa participation à la sécurisation du pays et à la formation des forces de sécurité afghanes, et en Libye pour protéger les populations civiles.

Engagements avec l'Union européenne

Aujourd'hui, la France est l'un des premiers contributeurs de l'opération de lutte contre la piraterie Atalante lancée fin 2008 au large des côtes somaliennes, opération destinée à contrer la menace de la piraterie sur l'une des principales routes maritimes mondiales entre l'Asie et l'Europe.

Multiplécité des théâtres en 2011

L'année 2011 a particulièrement illustré le rôle déterminant et fédérateur de notre pays pour répondre à l'urgence des crises, même lointaines. La France s'est engagée de manière ferme et rapide en Libye, aux côtés de nos partenaires et alliés. Elle a montré sa résolution en République de Côte d'Ivoire en soutien de la force de l'Organisation des Nations unies, comme elle le montre depuis le début de son engagement en Afghanistan aux côtés de nos partenaires et du peuple afghan.

L'OPÉRATION HARMATTAN

A l'initiative de la France et du Royaume-Uni, en réponse aux exactions de plus en plus violentes orchestrées par le colonel Kadhafi pour réprimer le soulèvement du peuple libyen, la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) a été adoptée le 17 mars 2011. Elle a renforcé l'embargo sur les armes mis en place par la résolution 1970 du 26 février et autorisé les États à prendre « toutes les mesures nécessaires » pour protéger la population civile.



La France a ainsi joué un rôle moteur dans la mobilisation de ses alliés et de partenaires arabes (tels le Qatar et les Émirats arabes unis), mobilisation traduite par l'engagement de moyens militaires maritimes et aériens au profit d'une opération de protection de la population civile.

La France a été engagée dès le mois de février en Libye pour évacuer ses ressortissants à l'aide de ses avions de transport stratégique.

Le 19 mars, les avions de chasse de l'armée de l'air ont effectué une première mission aérienne pour protéger la population libyenne, conformément à la résolution 1973 et dans le cadre de l'opération Harmattan.

Le 31 mars, la coalition internationale est passée sous le commandement militaire de l'OTAN. En raison de nombreux engagements communs (en Afghanistan, dans le cadre de la mission Air Baltic ou encore au Kosovo), les membres de l'Alliance atlantique ont l'habitude de mener des actions coordonnées, preuve de leur interopérabilité. L'opération globale prend alors le nom d'*Unified Protector*, dans laquelle la participation française nommée Harmattan perdure.

Les objectifs de l'opération Harmattan

S'inscrivant dans le cadre de la résolution 1973, l'opération Harmattan a pour objectif la protection de la population libyenne. Les unités françaises reçoivent pour missions d'imposer une zone d'exclusion aérienne pour empêcher les aéronefs du colonel Kadhafi de bombarder la population, de faire respecter l'embargo sur les armes, et de conduire des frappes sur des objectifs militaires qui menacent la population libyenne.

Retour sur l'engagement français

La France a déployé des moyens militaires et humains conséquents depuis le début des opérations le 19 mars 2011 et jusqu'au terme de l'opération de l'OTAN le 31 octobre 2011.

Elle a conduit les premières frappes sur le théâtre libyen grâce aux aéronefs de l'armée de l'air, qui ont stoppé les colonnes de blindés du colonel Kadhafi aux portes de Benghazi. Les avions de chasse ont opéré initialement depuis les bases françaises, avant de se déployer à partir de La Sude (Crète) et de Sigonella (Sicile) pour diminuer les temps de transit.

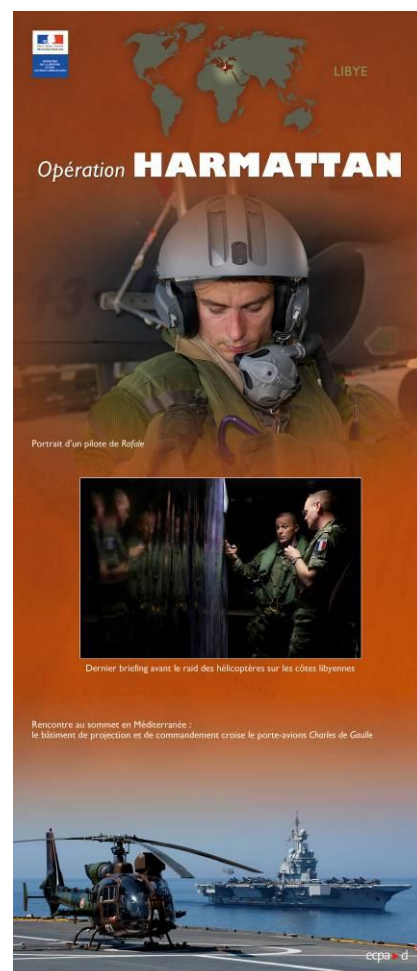
Le Groupe aéronaval (GAN) a également été engagé dès le 22 mars dans les opérations au-dessus de la Libye depuis le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Le 3 juin, le Groupe aéromobile (GAM) composé d'une vingtaine d'hélicoptères est entré en action depuis les bâtiments de projection et de commandement (BPC) *Tonnerre* puis *Mistral*.

L'ensemble de ces moyens a mené des opérations combinées contre les forces du colonel Kadhafi qui menaçaient la population, en particulier dans les secteurs de Brega, Misratah, Syrte et Tripoli.

La France, au plus fort de la crise, a engagé jusqu'à plus de 40 aéronefs ainsi qu'une dizaine de bâtiments de combat et de soutien.

Au total, 27 bâtiments se sont succédés pendant plus de 7 mois pour assurer la permanence des opérations maritimes, le contrôle de l'espace aéromaritime et des tirs contre terre. Cumulant plus de 1 500 jours de mer, ils ont permis la mise en œuvre d'une partie des avions de combat, des hélicoptères d'attaque de l'armée de terre et des hélicoptères de l'armée de l'air dédiés à la récupération de personnel en territoire hostile.

Les avions de l'armée de l'air et de la marine nationale ont totalisé près de 5 600 sorties pour plus de 27 000 heures de vol, réalisant ainsi 25% des sorties de la coalition, 35% des missions offensives et 20% des frappes de la coalition. Cela représente près de 3



100 sorties offensives, 1 200 sorties de reconnaissance, 400 sorties de défense aérienne, 340 sorties de contrôle aérien et 580 sorties de ravitaillement.

Le groupe aéromobile, armé par l'aviation légère de l'armée de terre, a conduit une quarantaine de raids, soit plus de 250 sorties. Près de 600 objectifs ont été détruits par les hélicoptères Tigre et Gazelle français, soit près de 90% des frappes réalisées par les hélicoptères de la coalition.

Conformément à son investissement politique et diplomatique, la France, par son dispositif militaire, a assuré en moyenne un tiers des sorties d'attaque au sol. Elle a engagé jusqu'à 4 200 hommes dans le cadre de l'opération Harmattan.

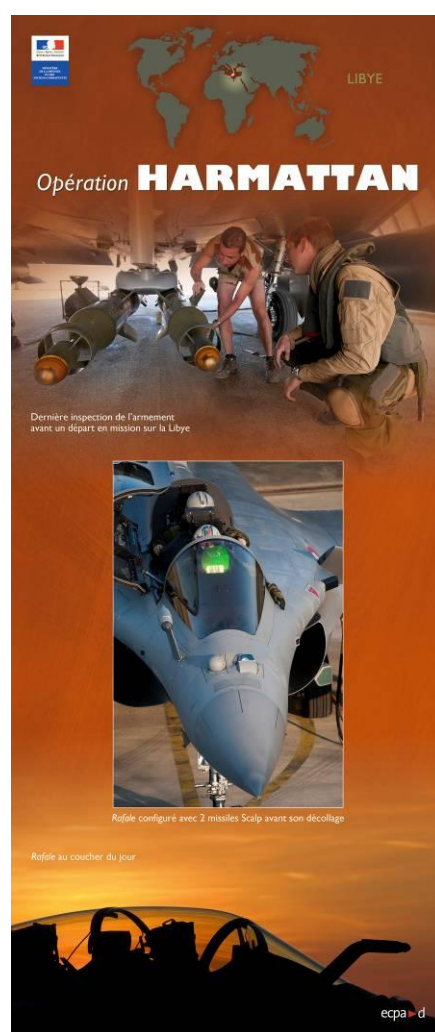
Bilan des opérations françaises

Le 31 octobre 2011 a marqué la fin des opérations de l'OTAN en Libye, naturellement suivie du désengagement du dispositif de la coalition.

Le Conseil national de transition (CNT), que la France a été la première à reconnaître officiellement le 10 mars, a annoncé la libération de la Libye le 23 octobre. Le 31 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité la résolution 2017 qui marque la fin de l'opération *Unified Protector* de l'OTAN en Libye et le début du désengagement des moyens militaires.

L'engagement du dispositif français dans le cadre de l'opération Harmattan, ainsi que sa constante adaptation à la situation libyenne, ont témoigné de choix capacitaires pertinents, avec notamment l'emploi de nouveaux matériels adaptés (Rafale, BPC, Tigre, drone Harfang) et de matériels plus anciens dont les performances ont été confirmées (Gazelle, C160, ATL2).

L'intervention en Libye a enfin démontré les capacités des forces françaises à conduire une opération interarmées comme elle a témoigné du professionnalisme et de la détermination des militaires engagés dans l'opération Harmattan.



L'OPÉRATION LICORNE

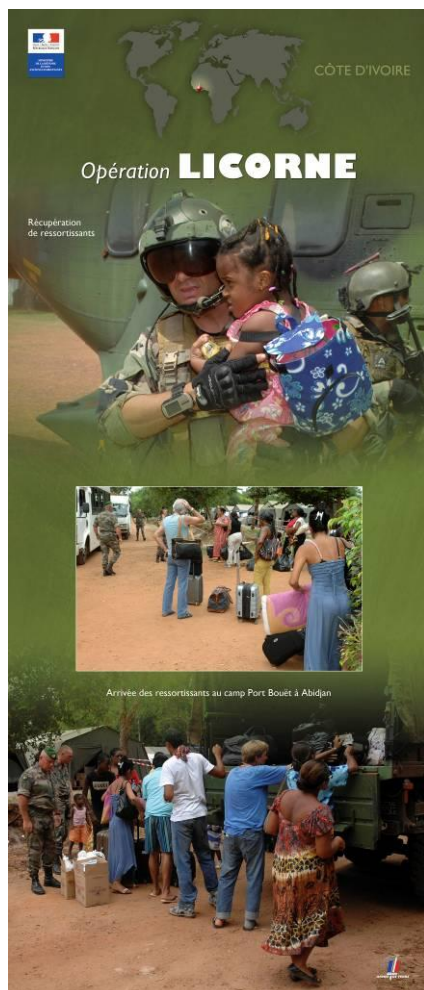
Opération Licorne, soutien de l'ONUCI

Seule entité militaire française en République de Côte d'Ivoire, la force Licorne y est présente depuis septembre 2002 pour assurer la sécurité des ressortissants français.

Depuis 2007 et la signature des accords politiques de Ouagadougou, la principale mission de la force Licorne est de soutenir la force de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour veiller à la mise en œuvre des accords. Elle peut également au besoin, assurer la sécurité des ressortissants français en Côte d'Ivoire.

L'ONUCI a été créée par la résolution 1528 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 27 février 2004. Elle est déployée sur le théâtre ivoirien depuis octobre 2004. Les mandats actuels des forces de l'ONUCI et Licorne sont fixés par la résolution 1739 du 10 janvier 2007, régulièrement prorogée depuis cette date et dernièrement jusqu'au 31 juillet 2012 (résolution 2000 du Conseil de sécurité des Nations unies du 27 juillet 2011).

L'année 2011 : un renforcement de la force Licorne en réponse à la crise ivoirienne



Après les élections présidentielles ivoiriennes fin 2010, remportées par Alassane Ouattara, et le refus de Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir, les tensions en Côte d'Ivoire, et en particulier à Abidjan, ont conduit au renforcement de la force Licorne par des moyens des forces prépositionnées en Afrique. Le dispositif a ainsi dépassé 1 600 hommes dont l'engagement pendant la crise postélectorale s'est traduit par :

- la protection des ressortissants français et étrangers à Abidjan; entre le 31 mars et le 16 avril 2011, plus de 5 000 ressortissants étrangers et français ont été accueillis au camp de Port-Bouët dont 3 000 ont été évacués par des moyens militaires vers des pays de la région,

- le soutien santé des ressortissants et des civils ivoiriens; le service de santé des armées a réalisé dans cette période plus de 1 000 consultations, 14 hospitalisations, 16 interventions chirurgicales et assisté 2 naissances,

- le soutien à l'ONUCI, dans le cadre de la résolution 1975 du conseil de sécurité des nations unies du 30 mars 2011, pour neutraliser les armes lourdes des forces de Laurent Gbagbo menaçant la population.

Une adaptation du dispositif Licorne conforme à la normalisation de la situation et à la révision des accords de Défense

Depuis le 11 avril 2011 et l'arrestation de Laurent Gbagbo par les forces d'Alassane Ouattara, président élu et reconnu de République de Côte d'Ivoire, la force Licorne, basée à Abidjan, a progressivement adapté son dispositif et ses missions pour accompagner la normalisation de la situation.

La force Licorne, qui aura engagé jusqu'à 5 000 hommes en 2004, compte aujourd'hui environ 450 militaires.

Au printemps 2011, à l'issue de la crise postélectorale, les renforts mis en place pendant la crise ont été désengagés et la force Licorne comptait alors, fin mai, à nouveau 900 hommes.

À l'été 2011, après le retrait du groupement tactique de la gendarmerie, la force Licorne passe à environ 700 hommes.

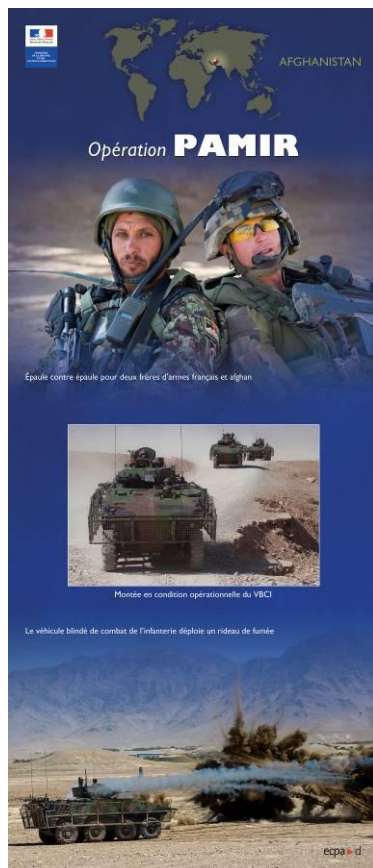
L'adaptation du dispositif témoigne ainsi de l'évolution positive de la situation ivoirienne et prend en compte la sécurité des ressortissants français en Côte d'Ivoire, la force Licorne pouvant à tout moment être renforcée par des moyens prépositionnés, engagés dans des opérations voisines ou en alerte en France. Pendant la crise postélectorale, début 2011, le dispositif Corymbe, qui compte un bâtiment en permanence dans le golfe de Guinée et qui peut embarquer une réserve opérationnelle, était resté au large d'Abidjan, prêt à mettre sa réserve à terre en cas de besoin. En janvier 2011, une Réserve opérationnelle embarquée (ROE) de Corymbe avait ainsi renforcé la force Licorne.

Fin 2011, la force Licorne passe à environ 450 hommes.



L'OPÉRATION PAMIR

Opération Pamir, contribution française à l'action de la coalition en Afghanistan



Dès octobre 2001, en réponse aux attentats du 11 septembre sur le sol américain, la France s'est engagée en Afghanistan dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*. Elle participe depuis activement aux opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN (FIAS), qui rassemble 48 pays contributeurs agissant sous mandat du Conseil de sécurité des Nations unies et sous commandement de l'OTAN.

Depuis 2001, la France n'a cessé d'adapter son dispositif à l'évolution de l'engagement de la coalition et de la situation sécuritaire. En coordination avec ses alliés et les forces de sécurité afghanes, sa mission en Afghanistan s'articule aujourd'hui autour de deux volets : d'une part, sécuriser les zones placées sous responsabilité française pour permettre les opérations de développement, de reconstruction et le déploiement des services de l'État ; d'autre part, soutenir la montée en puissance de l'Armée nationale afghane (ANA) pour lui permettre de reprendre à son compte les missions de sécurisation.

L'OTAN a pris le commandement de la FIAS en 2003.

Les alliés prévoient alors plusieurs phases dans la conduite de l'opération, dont la quatrième est celle du transfert aux afghans : la transition a été amorcée par la France depuis 2009 avec le transfert de la responsabilité de la sécurité de la zone de Kaboul. Conformément à la volonté des autorités afghanes, le calendrier de la transition a été annoncé dès la fin 2010. Sa mise en œuvre effective a débuté en 2011 et devrait s'achever en 2014. Dix ans après le début de l'intervention, le transfert des responsabilités de sécurité à l'armée nationale afghane est désormais en cours.

Retour sur l'engagement français

- Sécuriser les zones placées sous responsabilité française

Actuellement, le dispositif militaire français engagé compte 3 600 militaires qui opèrent sur le territoire afghan, mais aussi depuis le Tadjikistan (base aérienne) et l'océan Indien (au sein de la Task Force 150 de contre-terrorisme maritime). La *Task Force La Fayette* a pour zone d'opération le district de Surobi et la province de Kapisa, à l'est et au nord-est de Kaboul. Déployée sur plusieurs bases ou postes avancés, elle appuie aujourd'hui

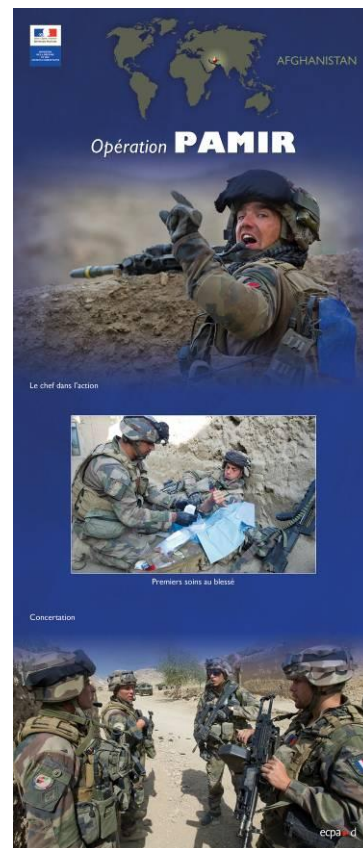
l'ANA et la police afghane, qui assurent de plus en plus la conduite des opérations sur le terrain.

- Montée en puissance de l'armée nationale afghane

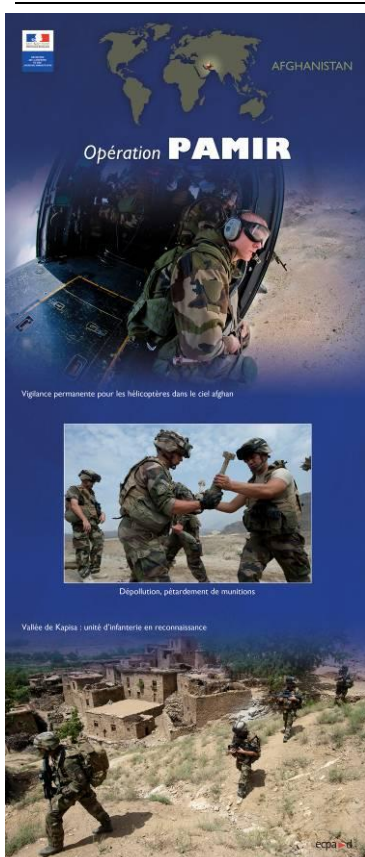
La France accompagne depuis 2002 la montée en puissance de l'ANA en assurant la formation de militaires afghans dans les écoles. Depuis 2006, la France conseille également les unités afghanes dans le cadre des *Operational mentoring and liaison teams* (OMLT), équipes de conseillers insérés au sein de l'ANA afin de les accompagner vers l'autonomie. En 2009 étaient créés les POMLT (Police OMLT), armés par la gendarmerie nationale et chargés de conseiller la police afghane.

Ces efforts ont permis de passer, pour la zone française, de 600 soldats et policiers afghans il y a cinq ans à 3 000 aujourd'hui, et d'améliorer la qualité de leur formation.

L'engagement militaire s'inscrit dans le cadre de l'action plus globale de la France en Afghanistan, qui passe également par des actions de développement. Premices d'une collaboration future, ces actions en faveur du développement concourent à la réussite de l'action de la force. Ainsi, le dispositif militaire inclut un pôle de stabilité (équipe d'experts civils) mis en place par le ministère des Affaires étrangères et européennes auprès de la *Task Force La Fayette* afin de coordonner les actions de gouvernance et de développement socio-économiques.



Le transfert des responsabilités aux Afghans



Au cours de l'année 2011, 26 de nos soldats ont donné leur vie en Afghanistan. Il faut, malgré tout, remettre en perspective la présence française là-bas et ne pas réduire le bilan de l'engagement de la France au seul décompte des pertes.

Créés quasiment ex-nihilo en 2002, les forces de sécurité afghanes comptent aujourd'hui 300 000 soldats et policiers afghans. Il revient maintenant aux afghans de prendre progressivement à leur compte la responsabilité des tâches de sécurité, dans le cadre de la transition.

La transition, qui a débuté en 2011, se traduit par le retrait progressif des troupes de la FIAS. Le retrait sera achevé en 2014.

En ce qui concerne le désengagement du contingent français, il a débuté en 2011 sur décision du président de la République, en concertation avec nos alliés afghans et avec

la FIAS, et au rythme du désengagement de la coalition. D'ici fin 2012, un quart du contingent français, soit 1 000 hommes, aura été désengagé. Fin 2011, 400 militaires ont déjà regagné la France, et le district de Surobi figure dans la liste des districts et provinces à transférer, établie par le gouvernement afghan. L'ANA a par ailleurs déjà commencé à endosser la charge de la planification et de la conduite des opérations, pendant que les forces françaises basculent progressivement des missions de contrôle de zone vers des missions d'appui et de soutien des forces afghanes.



L'OPÉRATION DAMAN

Contribution française à la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL)



La France est le troisième pays contributeur de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL) avec environ 1 200 soldats. Plus de 350 soldats sont affectés à Naqoura au sein de l'état-major de la FINUL et de l'élément de soutien national. Près de 850 militaires arment la *Force Commander Reserve* (FCR) et sont en mesure d'agir en moins de 3 heures au profit de tous les contingents déployés sur la zone d'action de l'ONU. Les militaires français au Liban sont déployés dans le cadre de l'opération Daman.

La Force Commander Reserve (FCR)

La FCR compte environ 850 militaires, qui sont notamment équipés de véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI), de canons CÆSAR, de radars COBRA, de postes de tirs de missiles MISTRAL et d'éléments d'intervention rapide en VBL équipés de missiles MILAN.

Placée directement sous les ordres du commandant de la FINUL, la FCR est en mesure d'agir au profit de tous les contingents déployés sur la zone d'action de l'ONU, en moins de 3 heures.

Définie dans le concept de réserve d'intervention de la force comme « l'ultima ratio » (ultime recours) du commandant de la FINUL, la FCR est le dernier échelon de combat dans les mains du Force Commander. Elle lui permet de signifier à toute personne ou toute partie ayant tenté de contrevenir à la résolution 1701, qu'elle a franchi une ligne au-delà de laquelle la réponse militaire sera déterminée et sérieuse. Véritable outil de dissuasion, elle a pour vocation d'empêcher toute escalade de violence.

Les objectifs de la FINUL

Le mandat donné à la FINUL s'appuie sur plusieurs résolutions de l'ONU.

Les résolutions 425 et 426 du 19 mars 1978 et la résolution 511 du 18 juin 1982 fixent la mission globale de l'ONU au Sud Liban et demandent un strict respect de la souveraineté du territoire libanais à l'intérieur de ses frontières internationales.

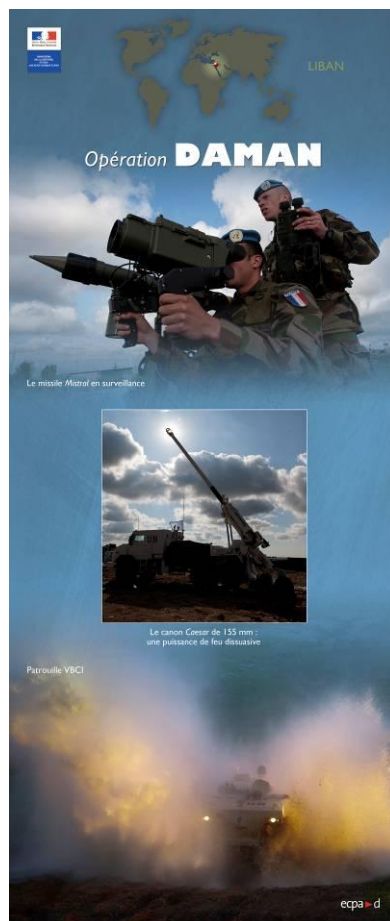
La résolution 1701 du 11 août 2006 fixe les nouvelles missions et attributions de la FINUL.

Celle-ci a pour mission d'aider les forces armées libanaises à prendre des mesures en vue de l'établissement d'une zone entre la Ligne Bleue et le Litani, zone de laquelle sont exclus tous personnels armés autres que ceux déployés dans la zone par le gouvernement libanais et les forces de la FINUL.

Elle fournit également son assistance pour aider à assurer un accès humanitaire aux populations civiles et le retour volontaire des personnes déplacées et aide, sur sa demande, le gouvernement libanais à sécuriser ses frontières et les autres points d'entrée sur le territoire de manière à empêcher l'entrée sans son consentement d'armes ou de matériel connexe.

Les troupes ont le droit de recourir à la force, y compris en employant des moyens létaux pour se défendre mais aussi pour faire respecter la résolution.

L'organisation de la FINUL est complétée par d'importants moyens du génie, de logistique et de protection, des hélicoptères ainsi que 2 hôpitaux militaires.



Annexe 1

Recensement des opérations extérieures après la Guerre d'Algérie

NOM	PAYS	DEBUT	FIN	CADRE
Limousin	Tchad	14 avril 1969	27 octobre 1972	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Lamantin	Mauritanie	25 octobre 1977	27 mai 1980	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Verveine	Zaïre / République démocratique du Congo / Congo Kinshasa	7 avril 1977	18 avril 1977	Op multilatérale
Tacaud	Tchad	18 février 1978	mai 1980	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
FINUL	Liban	23 mars 1978	en cours	Cdmt ONU
Bonite	Zaïre	18 mai 1978	15 juin 1978	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Anabase	Tchad	mai 1980	17 mai 1980	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Murène	Gabon	11 novembre 1980	juillet 1981	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
EFAO	Centrafrique	8 juillet 1981	15 avril 1998	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
FMO	Egypte	21 mars 1982	En cours	OSCE
Epaulard	Liban	18 août 1982	13 septembre 1982	Mandat ONU
Diodon	Liban	24 septembre 1982	31 mars 1984	Op multilatérale
Manta	Tchad	09 août 1983	07 novembre 1984	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Grondin	Mer rouge	août 1984	septembre 1984	Op multilatérale
Muge	Mer Rouge	15 août 1984	30 septembre 1984	Op multilatérale
Silure	Tchad	1 octobre 1984	1 décembre 1984	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Salam	Afghanistan	janvier 1988	janvier 1990	Cdmt ONU
Epervier	Tchad	13 février 1986	en cours	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Nouadibou	Sénégal	29 avril 1989	16 mai 1989	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Apogée	Saint Martin	décembre 1989	décembre 1989	Op multilatérale
Requin	Gabon	23 mai 1990	2 juin 1990	Au titre des accords de Défense ou d'assistance

NOM	PAYS	DEBUT	FIN	CADRE
Salamandre	Mer Rouge	10 août 1990	30 septembre 1990	Mandat ONU
Artimon	Golfe Arabo-Persique	13 août 1990	10 mai 1994	ONU/ueo
Busiris	Emirats Arabes Unis	24 août 1990	1 août 1991	Mandat ONU
Daguet	Arabie Saoudite	16 septembre 1990	1 juin 1991	Mandat ONU
Noroît	Rwanda	4 octobre 1990	décembre 1993	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Godoria	Ethiopie	28 mai 1991	12 juin 1991	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
Libage	Turquie	6 avril 1991	20 juillet 1991	Mandat ONU
ECMM	Bosnie Herzégovine	07 juillet 1991	31 décembre 2000	ONU/osce
ECMM	Bosnie Herzégovine	07 juillet 1991	31 décembre 2000	ONU/ue
Aconit	Turquie	13 juillet 1991	31 décembre 1996	Mandat ONU
MINURSO	Mauritanie	octobre 1991	en cours	Cdmt ONU
Méteil	Qatar	17 octobre 1990	1 mai 1991	Mandat ONU
Phèdre	Mer Rouge	30 janvier 1991	avril 1991	ONU/ueo
MONUIK	Koweït	9 avril 1991	17 mars 2003	Cdmt ONU
Ramure	Iran	18 avril 1991	31 mai 1991	Mandat ONU
Totem	Ethiopie	24 mai 1991	5 juin 1991	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
ONUSAL	Salvador	16 août 1991	30 avril 1995	Cdmt ONU
MIPRENUC	Cambodge	12 novembre 1991	15 mars 1992	Cdmt ONU
Iskoutir	Djibouti	25 février 1992	juin 1999	Au titre des accords de Défense ou d'assistance
FORPRONU	Bosnie Herzégovine	12 mars 1992	14 décembre 1995	Cdmt ONU
APRONUC	Cambodge	15 mars 1992	15 novembre 1993	Cdmt ONU
Danube	Hongrie	01 juin 1992	1997	ONU/ueo
Sharp Vigilance	Mer Adriatique	11 juillet 1992	22 novembre 1992	Op multilatérale
Sanaa	Somalie	15 novembre 1992	18 novembre 1992	Mandat ONU
Sharp Fence	Mer Adriatique	22 novembre 1992	15 juin 1993	ONU/ueo
Oryx	Somalie	7 décembre 1992	12 avril 1993	Mandat ONU
Courlis	Bosnie Herzégovine	27 mars 1993	20 décembre 1995	ONU/otan
Crécerelle	Italie	6 avril 1993	20 décembre 1995	ONU/otan
ONUSOM 2	Somalie	04 mai 1993	15 janvier 1994	Cdmt ONU

NOM	PAYS	DEBUT	FIN	CADRE
Sharp Guard	Mer Adriatique	18 juin 1993	17 juin 1996	ONU/otan
MONUG	Géorgie	août 1993	en cours	Cdmt ONU
MINUHA	Haïti	23 septembre 1993	1 juin 1996	Cdmt ONU
Ventis	Haïti	18 octobre 1993	2 octobre 1994	Mandat ONU
UNMLT	Cambodge	15 novembre 1993	15 mai 1994	Cdmt ONU
ONUSOM 100	Somalie	20 décembre 1993	15 mars 1994	Cdmt ONU
Balata	Cameroun	février 1994	août 1998	Au titre des accords de défense ou d'assistance
UNCONSMIL	Cambodge	15 mai 1994	mai 1995	Cdmt ONU
Turquoise	Rwanda	20 juin 1994	22 août 1994	Mandat ONU
Haiti	Haïti	17 septembre 1994	27 septembre 1994	Mandat ONU
UNAVEM III	Angola	mars 1995	mars 1995	Cdmt ONU
FOPAINU	Croatie	31 mars 1995	14 décembre 1995	Cdmt ONU
FORDEPRENU	ARYM	31 mars 1995	mars 1999	Cdmt ONU
Hermine	Bosnie	03 juin 1995	14 décembre 1995	Op multilatérale
Azalée	Comores	30 septembre 1995	8 octobre 1995	Au titre des accords de défense ou d'assistance
MINUBH-GIP	Bosnie Herzégovine	21 décembre 1995	30 décembre 2002	Cdmt ONU
Salamandre 1	Bosnie Herzégovine	21 décembre 1995	20 décembre 1996	ONU/otan
Aramis	Cameroun	17 février 1996	en cours	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Almandin 1	Centrafrique	18 avril 1996	29 avril 1996	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Almandin 2	Centrafrique	18 mai 1996	31 août 1996	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Condor	Erythrée	juin 1996	mars 2001	Mandat ONU
MANUH	Haïti	1 juillet 1996	31 juillet 1997	Cdmt ONU
Almandin 3	Centrafrique	9 septembre 1996	14 décembre 1996	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Salamandre 2	Bosnie Herzégovine	21 décembre 1996	01 décembre 2004	ONU/otan
Bubale	Centrafrique	25 janvier 1997	30 avril 1998	Mandat ONU
Bubale	Centrafrique	25 janvier 1997	30 avril 1998	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Pélican	Congo	17 mars 1997	1 août 1997	Op multilatérale

NOM	PAYS	DEBUT	FIN	CADRE
Alba	Albanie	7 avril 1997	8 août 1997	Mandat ONU
MONUA	Angola	juillet 1997	mai 1999	Cdmt ONU
EMCP	Albanie	16 septembre 1997	décembre 2001	ONU/ueo puis ONU/ue
MIPONUH	Haïti	28 novembre 1997	15 mars 2000	Cdmt ONU
MINURCA	Centrafrique	15 avril 1998	28 février 1999	Cdmt ONU
Aladin	Arabie Saoudite	juin 1998	janvier 1999	Cdmt ONU
MONUSIL	Sierra Léone	13 juillet 1998	21 octobre 1999	Cdmt ONU
Carib Venture	Mer des Caraïbes	31 août 1998	23 septembre 1998	Op multilatérale
Trident	Kosovo	04 décembre 1998	En cours	OTAN
Cigogne 3	Centrafrique	15 décembre 1998	28 février 1999	Mandat ONU
Khor Angar	Djibouti	24 janvier 1999	28 février 2001	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Ardoukoba	Djibouti	juin 1999	2000	Au titre des accords de défense ou d'assistance
MINUK	Kosovo	8 septembre 1999	en cours	Cdmt ONU
MINUSIL	Sierra Léone	21 octobre 1999	1 septembre 2003	Cdmt ONU
Khaya	Côte d'Ivoire	23 décembre 1999	27 décembre 1999	Au titre des accords de défense ou d'assistance
MONUC	Zaïre	30 novembre 1999	en cours	Cdmt ONU
RECAMP Bissau	Guinée Bissau	28 janvier 1999	17 juin 1999	ONU/cedeo
Santal	Timor	16 septembre 1999	7 février 2000	Mandat ONU
Trident humanitaire	Kosovo	26 mars 1999	15 août 1999	ONU/otan
ATNUTO	Timor	15 janvier 2000	15 janvier 2001	Cdmt ONU
BONURCA	Centrafrique	15 février 2000	26 mars 2003	Cdmt ONU
MICAH	Haïti	15 mars 2000	6 février 2001	Cdmt ONU
MINUEE	Ethiopie	6 décembre 2000	en cours	Cdmt ONU
EUMM	Bosnie Herzégovine	31 décembre 2000	en cours	ONU/ue
Céres	ARYM	20 août 2001	15 octobre 2001	ONU/otan
Héraclès	Afghanistan	10 octobre 2001	en cours	Mandat ONU
Minerve	ARYM	15 octobre 2001	31 mars 2003	ONU/otan
Pamir	Afghanistan	2 janvier 2002	en cours	ONU/otan
Loma	Sierra Léone	4 février 2002	10 février 2002	Cdmt ONU

NOM	PAYS	DEBUT	FIN	CADRE
Epidote	Afghanistan	16 avril 2002	en cours	Mandat ONU
Licorne	Côte d'Ivoire	22 septembre 2002	en cours	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Coherent Behaviour	Méditerranée	1 octobre 2002	30 novembre 2002	Op multilatérale
Carib Royale	Mer des Caraïbes	25 octobre 2002	29 octobre 2002	Op multilatérale
Boali	Centrafrique	16 mars 2003	en cours	Au titre des accords de défense ou d'assistance
Altaïr	ARYM	31 mars 2003	15 décembre 2003	ONU/ue
Mamba	Zaïre / République démocratique du Congo / Congo Kinshasa	3 juin 2003	25 septembre 2003	ONU/ue
Alysse	Arabie Saoudite	26 septembre 1992	11 mai 2003	Mandat ONU
MPUE	Bosnie Herzégovine	1 janvier 2003	en cours	ONU/ue
Résolutive behaviour	Corne de l'Afrique	Janvier 2003	08 décembre 2004	Op multilatérale
Tarpan	Arabie Saoudite	21 février 2003	9 avril 2003	Cdmt ONU
MINUL	Libéria	1 octobre 2003	en cours	Cdmt ONU
Proxima	ARYM	15 décembre 2003	en cours	ONU/ue
Carbet	Haïti	28 février 2004	30-juin-2004	Mandat ONU
CALAO	Côte d'Ivoire	23 avril 2004	en cours	Cdmt ONU
MINUSTAH	Haïti	01 juin 2004	en cours	Cdmt ONU
MCOPEST	Estonie	01 août 2004	30 août 2004	Op multilatérale
Carib shield	Mer des Caraïbes	20 octobre 2004	21 octobre 2004	Op multilatérale
Althéa	Bosnie	02 décembre 2004	En cours	ONU/ue
Béryx	Indonésie	04 janvier 2005	07 mars 2005	Op multilatérale